

# 530 METRES DE CONDUITE D'EAU POTABLE SONT RENOVES AU QUARTIER DE TAMARIS, A ALES

En mars s'ouvre un chantier d'ampleur à Alès pour mettre fin à des fuites à répétition sur le réseau d'eau potable.

Au bout de plusieurs décennies de bons et loyaux services, la conduite d'eau potable qui court à Alès sous la route de Saint-Martin, entre le rond-point du Grabieux et celui proche du stade Louis Raffin, dans le quartier de Tamaris, montrait des signes évidents de faiblesse. Les dernières interventions d'importance sur ce réseau datent de décembre 2022 et mai 2023, puisque des fuites massives avaient inondé une partie de la chaussée (photo).

Cette conduite sera donc intégralement remplacée sur une longueur de 530 mètres à partir de ce mois de mars. « *L'opération permettra de stopper la fuite d'environ 10 000 m<sup>3</sup> d'eau potable par an*, évalue Gaëtan Coine, chargé d'opérations d'investissement à la Régie des Eaux de l'Agglomération Alésienne (ReAAL). *Cela représente tout de même l'équivalent de près de quatre piscines olympiques qui seront économisées* ». La répétition des incidents et leur coût global ont donc fait de ce chantier l'une des priorités de la ReAAL pour le premier semestre 2024, dans le cadre du plan Alès Aggl'Eau 2030. Un plan "coup de poing" dans lequel la collectivité investit chaque année 20 M€ afin de moderniser le réseau d'eau d'Alès Agglomération.

## 3 à 4 mois de chantier

Le tuyau existant sera remplacé par une conduite en fonte de 150 millimètres de diamètre. Le chantier devrait durer entre trois et quatre mois, durant lesquels il sera également procédé à la mise en conformité de tous les compteurs d'eau des maisons qui ne sont pas positionnés en limite de la voie publique.

Pendant les travaux, dès le mois de mars, il sera parfois nécessaire de mettre en place une circulation alternée des véhicules afin de sécuriser les abords du chantier.

D'un montant de 307 000 €, cette opération est subventionnée à hauteur de 154 000 € par l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse (50 %) et 92 000 € par le Conseil départemental du Gard (30 %), Alès Agglomération prenant en charge les 61 000 € restants.